

L'agenda du SNES-FSU

instances

- **Les 16 et 17 janvier → CN**
Réunion du conseil national du SNES-FSU, le parlement du SNES.
À l'ordre du jour, mobilisations et actions !
- **Les 22 et 23 janvier → FSU**
Réunion du CDFN, Comité fédéral délibératif national de la Fédération syndicale unitaire dont le SNES-FSU est membre.
- **Le 25 janvier → Retraités**
Assemblée générale des retraités de Toulouse.

audiences et groupes de travail

- **Le 22 janvier → Formation adaptée**
Réunion sur la formation adaptée à la DGRH dans le cadre de la réforme de la formation initiale.
- **Le 22 janvier → Mixité scolaire**
Audience avec A. Grosse sur les expériences de secteur multi-collèges.
- **Le 28 janvier → Psy-ÉN**
Audience à la Direction générale des ressources humaines.
- **Le 5 février → Aménagement**
Réunion avec la mission Mathiot-Azéma sur la réussite scolaire et les territoires.

stages et colloques

- **Le 18 janvier → CHSCT**
Stage de formation et d'échange des membres des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académiques et départementaux.
- **Le 25 janvier → Action juridique**
Stage juridique animé par le secteur action juridique.
- **Les 30 et 31 janvier → Politique scolaire**
La direction des EPLE au regard des effets du « nouveau management public ».
- **Les 6 et 7 février → Retraites**
Ce stage a pour but de donner quelques outils et repères simples sur les enjeux de société liés au système de retraites et sur les conséquences spécifiques d'une réforme des fonctionnaires.
- **Les 6 et 7 février → Rendez-vous de carrière**
Aider les syndiqués à préparer les rendez-vous de carrière, faire le point sur le déroulement, les problèmes rencontrés et les solutions à apporter.

paritarisme

- **Les 15 et 16 janvier → Installation de la CAPN**
des agrégés et recours sur les appréciations finales des rendez-vous de carrières.
- **Les 16, 21, et 24 janvier → Installation des CAPN**
des certifiés, CPE, Psy-ÉN et recours sur les appréciations finales des rendez-vous de carrières des personnels affectés hors de France.
- **Les 21, 23 et 24 janvier**
→ **GT vœux et barèmes 29^e** base des CPE, certifiés, agrégés et Psy-ÉN.
- **Le 30 janvier → CTM**
Réunion du Comité technique ministériel qui devra donner son avis sur le futur décret permettant d'imposer deux heures supplémentaires annuelles dans le service.

action

- **Le 17 janvier → AESH**
Réunion de l'intersyndicale AESH dans le cadre de la consultation pour une école inclusive.
- **Le 24 janvier → Grève**
À l'appel de l'intersyndicale du second degré, grève pour l'emploi, les salaires et contre la réforme du lycée.

stylos rouges À l'écoute de nos collègues

Un collectif de personnels de l'Éducation nationale s'est constitué par l'intermédiaire de Facebook. L'action syndicale deviendrait-elle désuète ?

Comme l'ensemble du pays, l'Éducation est le théâtre de mouvements organisés horizontalement, construits en parallèle ou indépendamment des organisations syndicales. Le collectif des stylos rouges, constitué sur Facebook et regroupant plus de 60 000 abonnés, est le plus visible d'entre eux.

L'émergence de ces mouvements traduit une colère légitime sur des thématiques que le SNES-FSU porte de longue date (salaires, conditions de travail, réformes du collège et du lycée). Elle traduit une aspiration à rassembler au-delà des clivages. Elle interpelle aussi les organisations syndicales sur les formes d'engagement et les modalités d'action que les personnels sont prêts à mettre en œuvre pour combattre les politiques des différents gouvernements.



alerter le mouvement syndical. Ce dernier doit prendre toute sa place dans le processus de mobilisation sociale, construire des actions plus larges et plus visibles afin de donner des débouchés aux revendications et contraindre le gouvernement à changer de ligne politique.

C'est dans cet esprit que le SNES-FSU répondra à la demande de rencontre et d'initiatives communes de collègues membres des « stylos rouges ». D'ores et déjà, le SNES-FSU a mis en place un plan d'action incluant diverses modalités : prise d'heure d'information syndicale, publicité médiatique des actions, distribution de tracts, mais aussi grève le 24 janvier. ■

Xavier Marand

Rassembler pour peser

L'apparition de ces mouvements, gilets jaunes comme stylos rouges, doit

rémunérations Observatoire de l'ancien monde

Pour le ministre, la revalorisation des salaires des professeurs relève de l'aide aux plus pauvres.

Le lundi 17 septembre sur France Inter, au moment de l'annonce des 2 650 suppressions de postes dans le second degré, le ministre Blanquer déclare qu'il va « ...créer un observatoire des rémunérations pour nourrir le dialogue social... ». Dimanche 6 janvier sur RTL, encore : « ...Je vais mettre en place un observatoire de la rémunération des professeurs qui permettra d'avoir des idées claires sur tout cela [le pouvoir d'achat des professeurs]. Il sera en place dès le début de cette année... ».

Se payer de mots

Alors que nos professions subissent depuis les années 80 une chute de leur pouvoir d'achat, le maintien du gel de la valeur du point d'indice conjugué à une hausse de la retenue pour pension aggrave le phénomène. Le ministre devrait commencer à étudier le bilan social de son propre ministère publié en mai dernier. Les chiffres sont éloquentes. Il peut aussi lire l'édition de septembre de *Regards sur l'éducation*, publiée par l'OCDE, stipulant que les professeurs français sont particulièrement mal payés.

Quelle confiance ?

En octobre 2017, c'est pourtant le

ministre Darmanin qui annonçait le report d'un an des mesures PPCR (264 millions d'euros) devant s'appliquer au 1^{er} janvier 2018 avec en plus une augmentation du taux de la CSG sans compensation intégrale.

C'est le ministre de l'Éducation nationale qui annonce le retour de la deuxième heure supplémentaire exigible dont nous avons obtenu l'abrogation il y a vingt ans... Jean-Michel Blanquer est un habitué du « travailler plus » (quinquennat Sarkozy : loi TEPA et professeurs stagiaires à temps plein sans aucune formation). Les ministres oublient les priorités éducatives pour faire prévaloir des logiques gestionnaire et financière. En finançant des HSA au lieu de postes, ce sont des remplacements qui ne sont plus assurés. Le déclassé salarial de nos professions recrutées à bac +5 à 1,25 SMIC n'émeut pas le ministre de l'Éducation nationale qui popularise la prime d'activité au lieu de s'interroger sur la crise de recrutement qui affecte notamment le second degré.

Le SNES-FSU n'a cessé d'alerter et a fait des propositions sur des mesures immédiates pour les titulaires et non-titulaires. Le choix n'est pas entre l'emploi et les salaires, c'est la conjonction des deux qui doit contribuer à la richesse nationale et à la sauvegarde du service public d'éducation. ■

Erick Staëlen



Depuis trente ans, les enseignants ont vu une chute continue de leur pouvoir d'achat.

Publicité

casden La banque coopérative de la Fonction publique

Isabella, Ophélie, Gilles, Fatoumata

**COMME NOUS,
NOTRE BANQUE MISE
SUR LE COLLECTIF**

#notrepointcommun

Découvrez la CASDEN, la banque coopérative de la Fonction publique. Elle a créé un système inédit d'épargne à Points : l'épargne de tous permet à chacun de réaliser ses projets.

Tous fonctionnaires au service du collectif

Les Points cumulés dans le cadre du Programme LLI-CASDEN sont comptabilisés chaque 31 de mois.

second degré Le passage en force de Blanquer

Les éléments de langage n'y font rien : plus le ministre parle de bienveillance et se prétend « le ministre des professeurs », plus les personnels ressentent un mépris profond à leur égard.

Suppressions de postes, salaires, réformes des lycées et du bac, deuxième heure supplémentaire imposée : l'écart entre paroles rassurantes et actes inquiétants nourrit la colère sur fond d'austérité salariale, de menaces sur les statuts et d'attaques contre l'ensemble des salariés.

J.-M. Blanquer impose des effectifs pléthoriques et deux heures supplémentaires.

Suppressions de postes

Les conditions de la rentrée dans le second degré sont connues : 2 650 postes en moins pour 30 000 élèves de plus. Dans les collèges, les effectifs vont donc continuer d'augmenter. Dans les lycées, la conjugaison de la mise en place de la réforme et des suppressions de postes conduira à une « optimisation » des moyens par une augmentation du nombre de classes à plus de 35 élèves. Dans la voie professionnelle, la réduction de l'équivalent de neuf à onze semaines de cours sur le cursus bac pro et de deux à six semaines pour les CAP permettra aussi de supprimer des postes. La spécificité de cette rentrée réside aussi dans la présentation des suppressions, le ministre n'assumant même pas leur ampleur en prétendant qu'elles seront en grande partie compensées par un



Action dans les établissements le 17 janvier, grève le 24 janvier et expression quotidienne des professeurs sur le site du SNES-FSU #STOPMEPRIS ; se faire entendre est un enjeu majeur. Un véritable débat doit s'ouvrir, pour que cesse enfin le mépris.

abondement en heures supplémentaires. Pour contraindre les personnels à les effectuer, il entend même modifier les textes statutaires en portant à deux le nombre d'heures supplémentaires obligatoires. Or, ce sont des équipes pluriprofessionnelles en nombre suffisant dont les établissements ont besoin, pas d'enseignants surchargés !

Non aux réformes des lycées et du bac

La préparation de rentrée confirme hélas notre analyse des réformes des lycées et du bac : celles-ci vont accroître significativement inégalités, sélection et phénomènes de concurrence. L'offre de formation est restreinte. La liberté de choix laissée aux élèves et aux familles tant vantée par le ministre

n'est qu'un leurre et fait courir le risque d'enfermer certains jeunes dans des impasses. Les choix de parcours sont étroitement corrélés aux choix que les élèves devront faire dans Parcoursup. Le baccalauréat, par l'importance qu'il donne au contrôle local, va engendrer des inégalités et mettre en difficulté les personnels.

J.-M. Blanquer prétend que ces mesures feraient accord dans la communauté éducative. Or, les mobilisations des personnels et des élèves qui ont eu lieu le 12 novembre par la grève puis ces derniers jours se poursuivent, des mouvements tels que celui des stylos rouges se développent, etc.

C'est pourquoi le SNES-FSU a réuni organisations lycéennes et syndicales (SNES, SNEP, SNUEP, SNETAP pour la FSU, CGT, Sud, FAEN, SIES) pour appeler à des actions diversifiées (organisation de rencontres avec les parents et élèves, motions en CA, interpellations des élus, etc.) et à construire la grève

jeudi 24 janvier pour le retrait de la réforme des lycées et du bac, l'arrêt des suppressions de postes, l'augmentation des salaires, le respect de la liberté d'expression et de manifestation, et l'abandon du projet de service national universel. ■

Benoît Teste

Toujours plus d'inégalités et de concurrence

Quels manuels en lycée à la rentrée prochaine ?

Les Régions sont en train de finaliser leur méthode de renouvellement des manuels scolaires en lien avec la réforme des lycées, avec parfois la volonté de passer au tout numérique. Alors que les manuels papier sont livrés avec des compléments numériques (réalité augmentée, sites compagnons...), les manuels numériques seuls – sans complément papier – posent divers problèmes. Pour beaucoup d'élèves, cela revient à ne pas avoir de manuel, faute d'accès à la maison (difficulté d'accès en ligne ou de téléchargement, accès internet limité au smartphone...). Les équipements éventuellement proposés par les Régions aux familles n'ont généralement pas la qualité nécessaire pour pallier ces difficultés. Les établissements connaissent aussi des difficultés matérielles, notamment quand le système et/ou les éditeurs font des mises à jour, ou bien parce que le réseau sature, ce qui conduit généralement à la surchauffe des photocopieurs. Les lycéens continuent par ailleurs d'apprécier le papier (OpinionWay, septembre 2018 « *L'usage des manuels imprimés et numériques au lycée* »). Il est donc nécessaire de réfléchir dès



maintenant en équipe, d'interpeller la direction du lycée sur ce que la Région a prévu afin de faire prévaloir, sur les idéologies, les besoins pédagogiques exprimés par les collègues. Le SNES-FSU propose de réintervenir dans les CA pour exiger que l'État prenne en charge ces dépenses.

collège Même combat

Contraintes et pressions : les professeurs doivent quotidiennement pallier les insuffisances budgétaires.

La coupe est pleine !

Quand le ministre expliquait à l'Assemblée nationale que les professeurs préféreraient avoir un élève de plus s'il a « des savoirs fondamentaux ancrés », il oubliait que les élèves de CP/CE1 dédoublés n'arriveront pas au collège avant 2023 et qu'ils ne seront pas nombreux car cette mesure ne concerne que les écoles de REP+. Ce faisant, il reconnaît que la baisse d'effectifs des classes est indispensable pour permettre aux élèves, notamment des milieux populaires, de réussir à l'école.

« On n'est pas des sardines ! »

Aujourd'hui, les professeurs de collège doivent gérer des classes surchargées et d'une hétérogénéité critique. Le collège absorbe une vague démographique dont la crête correspond aux actuels élèves de Cinquième. 81 000 élèves de plus sont attendus entre 2018 et 2022. Le collège a besoin de moyens supplémentaires pour réduire les inégalités scolaires et accompagner la croissance des effectifs.

La rentrée 2019 sera d'autant plus compliquée que 2 650 suppressions de postes sont prévues et que la stratégie habituelle est de camoufler les effets économiques d'une réforme en limitant les pertes de postes sur le niveau concerné : le lycée l'an prochain. Par ailleurs, rien n'est prévu pour renforcer les vies scolaires et les équipes pluriprofessionnelles, déjà en sous-effectif. Le développement massif de l'inclu-

tion des différentes catégories d'élèves à besoins éducatifs particuliers dont la classe ordinaire est le seul horizon, sans que les moyens humains suivent, fait peser une lourde charge sur les enseignants : la seule solution proposée par l'institution est « l'individualisation des enseignements » alors qu'elle fait fi des réels besoins de ces élèves.

Sous pression

La réforme du collège et ses assouplissements, bien loin de permettre une meilleure réussite des élèves, a surtout dégradé de manière significative les conditions de travail. Les injonctions et les pressions se sont multipliées sur les programmes, l'évaluation, l'AP, les projets... mis en œuvre par un management agressif. Des tensions se sont développées dans les équipes pour répartir les moyens de la marge horaire qui sert à financer dédoublements, co-interventions, enseignements facultatifs... et pour que tout cela fonctionne : réunionite.

Gel du point d'indice, journée de carence, augmentation des effectifs et du nombre de classes, des HS, préconisations et tâches administratives

démultipliées, les témoignages sur les réseaux sociaux sont nombreux. Le ministre voudrait les interdire par une loi. Les violences subies par les enseignants sans soutien de l'administration et le « burn out » sont dévoilés au grand jour grâce à #pasdevague ou aux « stylos rouges ». Au collège, les raisons sont réunies pour exprimer notre opposition à cette politique éducative par la grève et les manifestations le 24 janvier... car pour ce ministre : qui ne dit mot consent. ■

Fabienne Sentex et Anne-Sophie Legrand

mobilisation lycéenne Sois jeune et bats-toi !

Louis Boyard, président du syndicat lycéen UNL, revient sur la mobilisation de la fin de l'année dernière et appelle à un mouvement durable et victorieux.

L'US : Où en est la mobilisation des lycéens en ce début d'année ?

Nous avons débuté l'action dès le 30 novembre dans la foulée des Gilets jaunes pour faire entendre nos revendications. Des centaines de lycéens se sont mobilisés en décembre. Nous sommes touchés de plein fouet par les politiques libérales qui visent à démanteler le service public d'éducation. Des postes de professeurs ont été supprimés en masse par le passé et

le ministre poursuit sur la même lancée. Le contexte social actuel nous donne l'opportunité de gagner contre un gouvernement qui cède difficilement. En ce début d'année, nous travaillons de concert avec les organisations syndicales enseignantes pour construire un véritable rapport de force. Une journée nationale d'action est prévue le 17 janvier pour préparer la grève du 24 et en faire une date majeure dans la mobilisation. L'US : Face au train de réformes qui touchent le secondaire et le supérieur, quelles sont les inquiétudes des lycéens ?

Elles sont nombreuses. D'abord, nous refusons la sélection à l'Université. Puis, nous nous opposons à la réforme du baccalauréat et à l'introduction de 10 % de contrôle continu. Selon l'établissement fréquenté, le bac n'aura pas la même valeur. Nous dénonçons aussi la réforme du lycée qui renforce les inégalités sociales et territoriales. À Paris, la plupart des lycées disposent

Tout le secondaire doit se mobiliser



Les lycéens sont mobilisés depuis fin novembre et ne comptent pas baisser les bras.

L'US : En quoi une mobilisation commune lycéens-professeurs vous semble-t-elle nécessaire ?

Lorsque seuls les professeurs manifestent, le ministre a beau jeu de les culpabiliser, de leur reprocher de priver leurs élèves de cours. Quand les élèves agissent seuls, on prétend qu'ils veulent sécher les cours.

Si professeurs et lycéens sont unis, l'argumentaire du ministre ne tient plus. Tout le secondaire doit se mobiliser. On ne demande pas un recul de ces politiques, on demande un changement radical. ■

Propos recueillis par Hamda El Khiairi



LPO Victor Duruy de Bagnères-de-Bigorre (65)



Lycée Bernard Palissy à Saintes (17) 7,5 postes supprimés



Lycée Rosa Parks à Montgeron (Essonne)



Tractage au Lycée Bristol de Cannes



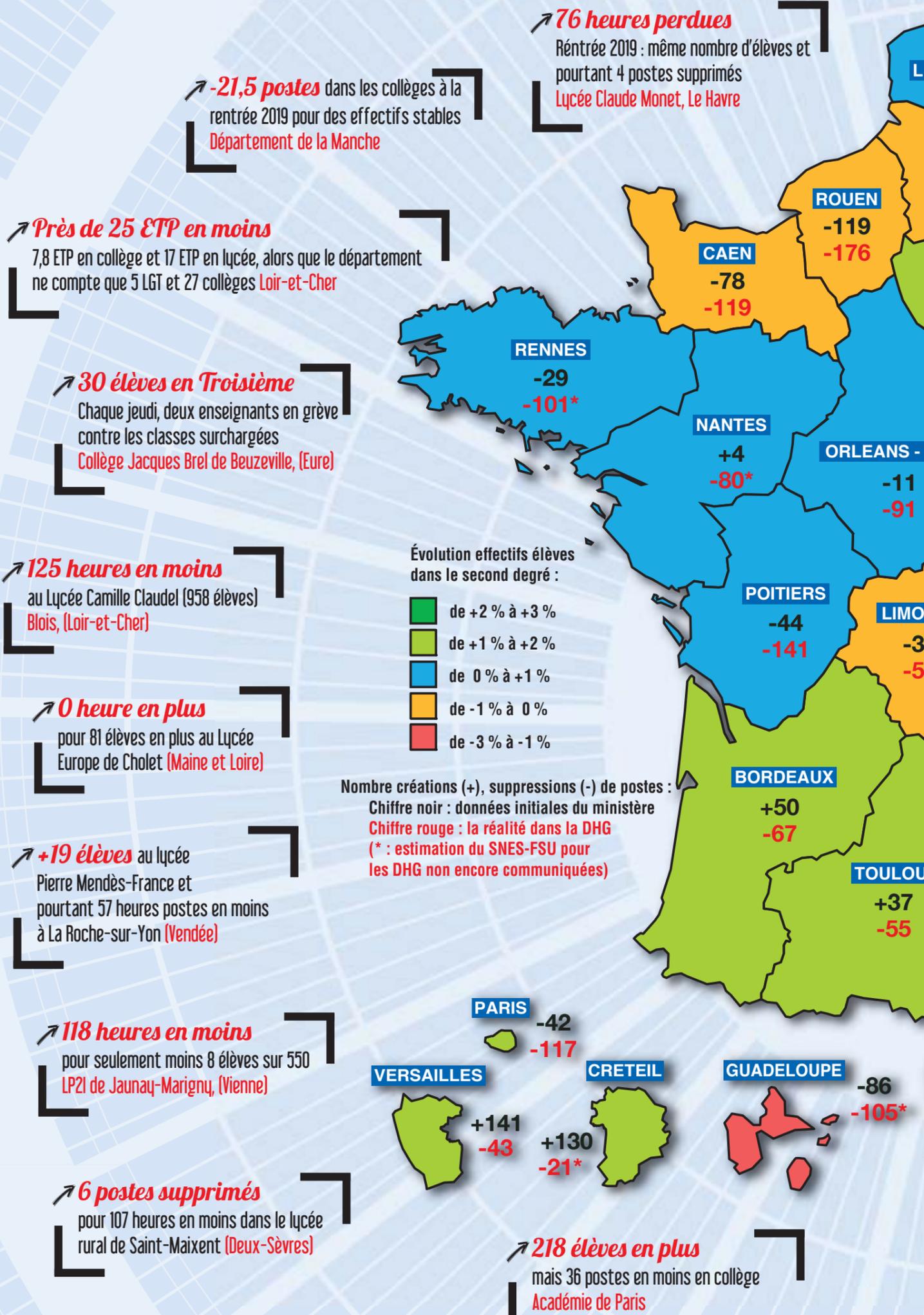
Comité d'accueil des professeurs des lycées Bourdelle et Michelet le 15 janvier lors de la venue de la rectrice à Montauban



La porte de la salle des professeurs du lycée Edmond Perrier de Tulle

La réforme Blan

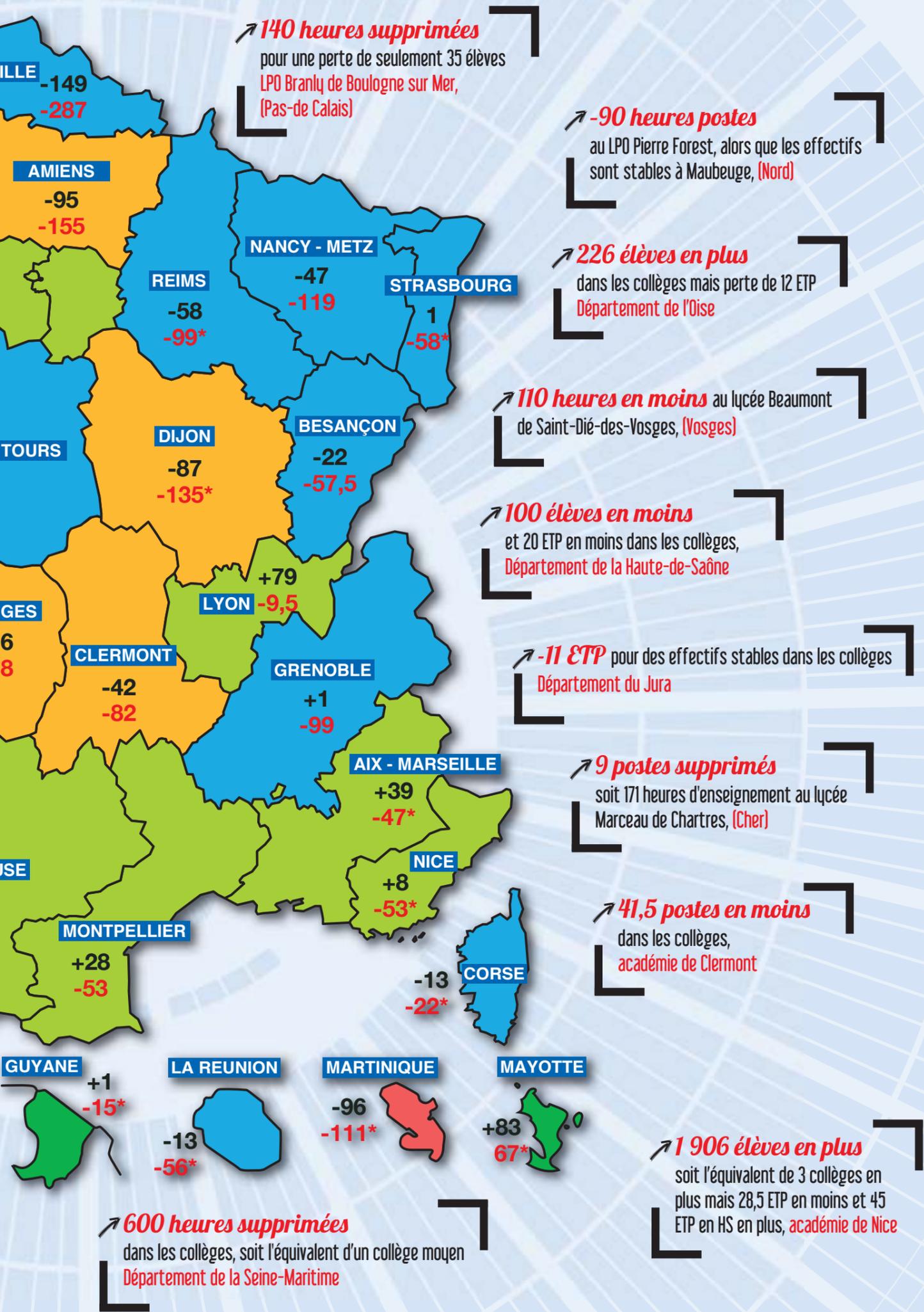
Pour masquer les effets destructeurs de sa réforme le ministère avait minimisé les chiffres de la rentrée 2019



GRÈVE LE JEU

...nquer, C'EST ÇA !

2019. Le SNES-FSU les avait rectifiés, annonçant bien plus de suppressions de postes. **La réalité est bien pire !**



DI 24 JANVIER



Les professeurs de langues vivantes en stage à bordeaux disent stop mépris !



Lycée Paul-Émile Victor de Champagnole mobilisé pour obtenir la spécialité sciences de l'ingénieur (SI)



Opération « charette » au Lycée du Haut-Val-de-Sèvre de Saint-Maixent-l'école



Mobilisation au Lycée Paul Valéry de Paris



Après l'heure d'information syndicale au Lycée Supervielle d'Oloron

rentrée 2019 L'indiscutable marque de l'austérité

Supprimer des postes et « en même temps » camoufler ces suppressions derrière une manipulation comptable grotesque, clamer son amour des enseignants et « en même temps » annoncer une révision de leur statut afin de leur imposer une deuxième heure supplémentaire, l'exercice d'équilibriste du ministre n'a pas résisté à l'analyse du SNES-FSU qui a rapidement fait la lumière sur la réalité des suppressions de postes et leurs conséquences.

Versailles Bas les masques !

« Plus grosse académie de France », création de « 141 emplois, soit la plus forte augmentation », « une académie préservée dans un contexte budgétaire contraint »... Chiffres, cartes, éléments de langage : les arguments institutionnels sont prêts. L'administration est dans les starting-blocks pour dérouler le discours aussi rodé que lénifiant faisant de l'académie de Versailles une sorte d'exception dans le grand jeu des suppressions d'emplois à la prochaine rentrée, et ainsi tenter de déminer le champ de la contestation.

C'était sans compter sur l'œil aigu du SNES-FSU qui a vite dévoilé l'imposture et rendu publics les vrais chiffres de la rentrée. Pour Versailles, ils sont révélateurs du grand jeu de poker menteur du ministre. En réalité, ce sont près de 184 emplois qui sont supprimés pour être transformés en heures supplémentaires et au final, notre académie ne bénéficie pas de la création de 141 emplois, mais se voit bien retirer 43 emplois (141-184), alors même que notre académie va accueillir 5 676 élèves de plus qu'il y en avait en septembre 2018 !

Derrière les chiffres officiels...

Une analyse fine des documents du CTA permet de montrer que tout a été pensé pour être en cohérence avec les projets ministériels de modification statutaire visant à imposer 2 HSA aux enseignants. Ainsi, en septembre 2019, dans les collèges, on attend 4 159 élèves de plus qu'en septembre 2018, mais les heures postes diminuent (- 264) et les HSA augmentent de manière vertigineuse : + 1 324 HSA, soit une augmentation de près de 6 % ! Même constat en lycée : 1 556 élèves de plus qu'en septembre 2018, 497 heures postes en

moins, 1 927 HSA en plus, soit une augmentation de 5,1 %.

L'augmentation sans précédent des HSA le montre : le rectorat anticipe de manière évidente la modification statutaire voulue par le ministre, au mépris de la réalité des conditions de travail des personnels et de leur revendication d'une revalorisation qui ne saurait passer par les heures supplémentaires, tant le très sarkozyste « travailler plus pour gagner plus » réactivé par Blanquer n'est qu'un leurre à la fois politique et économique. Chantage aux heures supplémentaires pour obtenir des doublages, suppressions de postes, charge de travail encore alourdie... Les conséquences concrètes dans les établissements sont prévisibles, mais seront contrecarrées par l'action collective à tous les niveaux.

L'expérience le montre, la calculatrice de l'administration a toujours bien fonctionné quand il s'agissait de tomber sur un moins pour « rationaliser » les moyens. Cette année n'échappe pas à la règle en dépit des apparences... ■ Sophie Vénétiau

Lille Premiers de cordée !

La communication a ses limites, celles de la réalité des chiffres. Dès septembre, le ministre a tenté de minimiser l'ampleur des suppressions de postes. En décembre, il récidive en omettant les postes supprimés par la réinjection d'heures supplémentaires et en annonçant 149 suppressions, mais le SNES-FSU veille et en compte, lui, 276. Eh bien, ce sont finalement 287 postes que le rectorat supprime. Vive « l'école de la confiance » !

L'histoire se répète

Comme au temps de Sarkozy, l'académie de Lille consolide sa première place sur le podium des suppressions de postes. Malheureusement, l'histoire se répète avec déjà 136 postes perdus pour la rentrée 2018. Pourtant, le nombre d'élèves dans le second degré sera en hausse avec 301 élèves supplémentaires dans les lycées généraux et technologiques et 620 dans les collèges. Par ailleurs, le rectorat minimise le



©



Calendrier

19 décembre 2018 : CTM

Le ministère annonce la suppression de 465 postes sur les 30 académies hexagonales. Le SNES-FSU, par un minutieux travail, chiffre la réalité des suppressions de postes dans chaque académie (voir pages 4-5).

Début janvier 2019 : CTA

Lors des CTA censés répartir les moyens alloués suite au CTM, les élus du SNES-FSU ont constaté que leur chiffrage était en-dessous de la réalité : le nombre de suppressions est plus important que prévu.

Courant janvier 2019

Arrivée de la DHG dans les établissements.

Début février :

CA sur la répartition de la DHG
Débat et vote sur le tableau de répartition des moyens par discipline (TRMD) dans les établissements avant remontée au rectorat par les chefs d'établissement.

générées par Parcoursup en seront encore renforcées.

Le collège n'est pas mieux loti avec la mise en place de la réforme de 2016, la diminution du nombre des SEGPA, la prise en charge sans moyen des élèves en situation de handicap et l'autonomie érigée comme mode de fonctionnement. Dans une académie touchée par des années de difficultés sociales et d'emplois, cette dégradation du service public de l'Éducation est un nouveau coup dur pour les populations les plus fragiles, victimes du tri social des dernières mesures gouvernementales.

Face à ces dégradations, « rouge de colère », le SNES-FSU académique informe, communique et mobilise en proposant de nombreux modes d'actions : HIS, motions, points presse devant les établissements, boycott des CA... Il est en relation avec le collectif des « stylos rouges » pour relayer la voix des nombreux syndiqués et collègues et permettre la réussite des actions, en particulier la grève dans le second degré le 24 janvier. Il a initié le boycott du CTA du 15 janvier. ■

S3 de Lille

Guadeloupe Suppressions dans l'opacité

Alors que la déclinaison ministérielle pour l'académie prévoit 86 suppressions de postes pour septembre prochain, le silence rectoral sur la rentrée 2019 laisse craindre le pire. La carte des formations en lycée est une véritable peau de chagrin pour un très grand nombre d'établissements : elle va permettre la destruction de la plupart des emplois demandés.

La division des moyens a déjà annoncé que les effectifs allaient baisser à la rentrée dans les collèges et annonce de facto des suppressions de classes en Sixième. Le tout sans aucun

rapport avec la démographie, qui ne commencera réellement à décliner que dans trois ans.

Si l'on ajoute la construction des DGH avec deux HSA pour chaque collègue – comme le rectorat l'avait déjà fait l'an dernier –, on dépasse largement les 100 suppressions de postes. D'autant que les DGH qui doivent être remontées pour le 25 janvier ne sont toujours pas arrivées dans les établissements, ce qui laisse présager des votes au pas de charge, sans discussion entre les personnels. ■

Guillaume Marsault

Grenoble Aux quatre veines



« Plus 1 poste »... Un mensonge éhonté qui cache 99,4 suppressions dans notre académie où les effectifs ne cessent pourtant d'augmenter ! Le rectorat use de toutes les techniques pour afficher ce faux solde « positif ». En premier lieu, faire les fonds de tiroir : 34 postes sont supprimés sur le dos des stagiaires, des TZR et les collègues disposant de décharges académiques. Mais, le compte n'y étant pas, il a fallu prendre aussi sur les moyens des établissements.

D'abord, les collègues qui vont connaître un afflux de plus de 1 500 élèves et où 15 postes sont supprimés. Pour compenser cette hausse des effectifs, 1 350 HSA sont prévues, ce qui ferait exploser leur taux

de plus de 10 %. Les classes à 30 deviennent la norme et de nombreux collègues devront partir en complément de service alors que des paquets d'HSA seront imposés dans leur collège.

Par ailleurs, malgré les discours rassurants de l'institution, les lycées paient le prix fort. Les estimations faites dès l'annonce de la réforme se concrétisent : 78 postes sont supprimés, soit un par lycée. Le rectorat garde une enveloppe de 21 ETP pour calmer la grogne à venir en saupoudrant selon les mobilisations locales. Face à ces suppressions massives, la grève du 24 janvier doit être un temps fort de notre mobilisation. ■

François Lecointe

l'après Aquarius Accueil des naufragés de Méditerranée

L'ONG française SOS Méditerranée ne peut plus faire naviguer son navire, l'Aquarius, qui a sauvé tant de vies.

C'est un très mauvais signe. Le gouvernement français a refusé d'accorder le pavillon qui lui manquait à ce bateau hautement symbolique.

Le gouvernement populiste qui sévit actuellement en Italie ferme ses ports. Malte fait de même. Et pendant ce temps, les migrants continuent de mourir en Méditerranée. Dernièrement, quarante-neuf migrant-e-s ont passé plusieurs semaines en mer

sur le bateau d'une ONG allemande avant que l'on décide de les accueillir dans l'UE. L'Espagne accueille aussi à son tour, car elle devient, sinon la seule, au moins la principale porte d'entrée dans l'UE.

Le gouvernement français aime à se présenter comme un rempart contre les « populismes », mais dans les faits, il mène la même politique à

Le gouvernement français refuse d'accueillir les naufragés

l'égard des migrants, et refuse d'accueillir les naufragés qui se trouvent dans ses eaux, ce qui constitue une violation de la loi maritime.

De plus, les poursuites contre les citoyens solidaires continuent. Si la Cour de cassation de Paris a cassé les condamnations de l'enseignant-chercheur Pierre-Alain

Mannoni et de l'agriculteur Cédric Herrou, estimant qu'il ne pouvait y avoir de délit de solidarité, ceux-ci sont toutefois renvoyés devant le tribunal. Les 7 de Briançon ont été condamnés à Gap pour des faits similaires à de lourdes amendes, du sursis et, pour deux d'entre eux, à de la prison ferme.

Le SNES-FSU réaffirme le principe du droit de solidarité, et continue de revendiquer liberté et relaxe pour tous les solidaires. ■ **Olivier Sillam**



© Anthony Jean

gouvernements autoritaires Politiques réactionnaires

L'actualité internationale est particulièrement chargée en cette période. Le Conseil national réuni les 15 et 16 janvier a traité de la situation de plusieurs pays dont les États-Unis et le Brésil.



© Geoff Langston / Flickr

États-Unis : shutdown

La volonté du Président Trump d'obtenir cinq milliards d'euros pour faire ériger un mur à la frontière avec le Mexique reste intacte. Le Président est responsable du blocage avec le Congrès tout comme de la paralysie partielle des administrations (le *shutdown*) depuis plus de trois semaines, durée inégalée depuis le dernier en date en 1996. Cela concerne actuellement 800 000 fonctionnaires fédéraux qui se voient imposer la fermeture de leurs lieux de travail et l'absence de toute rémunération.

Le SNES-FSU dénonce une telle situation et soutient les revendications et interventions des deux syndicats américains NEA (National Education Association) et AFT (American Federation of Teachers) afin de résoudre ce conflit politique. Ils exigent l'abrogation du projet de mur à la frontière et la réouverture immédiate de toutes

les administrations avec versement intégral des salaires aux fonctionnaires qui ont subi le *shutdown*.

Brésil : contre les droits des salariés

Le président d'extrême droite, Jair Bolsonaro, a supprimé le ministère du Travail et réattribué ses attributions aux ministères de la Justice et de l'Économie. En diluant ainsi les rôles de chaque ministère, il détruit un des cadres où se joue le dialogue entre les travailleurs, les employeurs, les organisations syndicales et l'État régulateur, pourtant essentiel pour garantir l'équilibre des relations professionnelles. Le SNES-FSU dénonce cette mesure qui rompt l'équité, menace la démocratie et risque de peser particulièrement sur les populations les plus fragiles. ■ **Odile Cordelier**

Publicité

**COMME STÉPHANE,
AGENT DU SERVICE PUBLIC,
VENEZ DÉCOUVRIR
NOS SOLUTIONS
D'ASSURANCE AUTO.**

**2 MOIS
OFFERTS***

**SUR VOTRE ASSURANCE AUTO
DU 1^{ER} JANVIER AU 28 FÉVRIER 2019**

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

*2 mois de cotisation offerts, la 1^{ère} année (hors droit d'entrée, contribution attentats et fonds d'entraide), pour toute souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2019. Offre non cumulable avec toute offre en cours.

Pour connaître les conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS, contactez votre agence GMF ou téléphonez au 0970 809 809 (n° non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h). Les Conditions Générales et la convention d'assistance de ce contrat sont disponibles sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 - R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

Commandez en ligne sur www.adapt.snes.edu : rapide, facile, sûr (paiement par carte sécurisée)

Brève histoire de l'anatomie

Les progrès de la médecine furent souvent freinés par une trop faible connaissance du corps. Vésale d'une manière remarquable exposa le corps de l'homme.

► Paul Malziak, Adapt-SNES 2018, 208 p., 20 €

Aux origines des mathématiques
Accessible dès le collège, ce livre intéressera les passionné-e-s d'histoire ou de sciences. Chacune des soixante-dix fiches qui le composent comprend des documents et des exercices corrigés.

► Michel Rousselet, Adapt, 2018, 180 p., 28 €

Le nouveau management public et l'éducation

Nos métiers se transforment et cette transformation génère des doutes. Quelles sont nos nouvelles missions ? Que devient le service public ? Il s'agit pourtant d'une politique concertée. Ce livre est un outil pour comprendre, pour apporter des idées et avancer.

► Coordonné par David Raftroidi, Adapt-SNES 2018, 230 p., 14 €

La belle histoire de la physique

Comment donner envie de se passionner pour les sciences ? Cet ouvrage, où alternent photos et commentaires, est fait pour cela en nous montrant les réalisations obtenues grâce à la physique.

► Christelle Langrand et Jacques Cattelin, Adapt / De Boeck, 2017, 184 p., 27 €

Enseignement de l'histoire, Enjeux, controverses autour de la question du fascisme

L'enseignement de l'histoire n'a jamais été un sujet neutre. Deux collègues, en partant de l'évolution des programmes ces trente dernières années, cherchent à répondre à la question : permet-elle aux jeunes des collèges et lycées d'acquiescer les clés pour comprendre le monde actuel ?

► Joëlle Fontaine & Gisèle Jamet, Adapt-SNES, 2016, 126 p., 12 €

Petites annonces

SNES-PETITES ANNONCES

46, av. d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. 01 40 63 27 10

Tarifs : • 1 ligne = 10 € pour les adhérents ou abonnés à L'US
• 1 ligne = 15 € pour les autres annonceurs

1 espace entre chaque mot compte pour 1 caractère ;
chaque ligne comprend 30 à 50 signes et intervalles.

LOCATIONS

■ Minzier (74270), à 25 km d'Annecy et 18 km de St-Julien, loue mais. individuelle, terrasse, jard., cuis. équip., s.d.s., 4 ch., 2 s.d.b., gar., calme. 1 400€/mois. cjorandl@gmail.com

■ Paris (10^e), loue F3. 1 840 €/mois charges comprises. Tél. 06 84 11 76 78

■ Venise/Rome/Florence centre, part. loue appts. Tél. 04 73 33 55 95

■ Paris-Montmartre, collègue loue toutes périodes, 2 pièces, calme. Nuit 60 €, semaine 320 €. Tél. 06 74 57 11 58 - marielegal55@yahoo.fr

■ Ile de Ré, loue jolie maison près port, plage, marché, pistes cycl., prox. La Rochelle. Tél. 06 10 71 24 75

■ Rome, appart. Tél. 06 75 87 71 53

■ Domaine Alpe d'Huez, loue dans village 1 600 m, appart. 3 pièces, 6 pers. Dans chalet pied des pistes. Hors ou pendant vac., 490 à 790 €/sem. Tél. 01 45 38 51 57

■ Paris-Montmartre, coll. loue vac. scolaires ou hors-vac. studio 24 m², 2 pers., calme, tt cft, 300 €/sem. Tél. 01 42 64 90 16

■ Hautes Vosges, coll. loue chalet. Tél. 06 67 47 03 46

■ Buttes-Chaumont (75019), loue gd studio meublé 28 m², 780 € cc. Libre 22/12. Tél. 05 16 49 57 60 (rép.)

■ Forcalquier (04300), gîte rural. Contacter M. Bell au 06 82 74 04 01

■ Avoriaz (74110), loue appartement, centre station, 4/5 personnes. Tél. 06 82 38 01 29

